



## ADOBÉ

### **CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL POUR LE KIT DE DÉVELOPPEMENT LOGICIEL (« SDK ») “EXTEND SCRIPT ” GOLIVE**

Avis à l'utilisateur : LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT CONCLU ENTRE VOUS ET ADOBE. EN UTILISANT LE SDK EN TOUT OU PARTIE, VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES DISPOSITIONS DU PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À UTILISER LE SDK. Le présent Contrat de Licence est joint au Kit de Développement Logiciel (“SDK”) GoLive d'Adobe et à la documentation explicative correspondante et régit également toutes les mises à niveau, les versions modifiées, les mises à jour, les ajouts et les copies du SDK qu'Adobe met à Votre disposition. Cette copie du SDK Vous est concédée sous licence en tant qu'utilisateur final, ou à votre employeur ou à tout autre tiers habilité à Vous autoriser à utiliser le SDK afin de développer des extensions et/ou des bibliothèques pour GoLive.

1. DÉFINITIONS. Dans le présent Contrat de Licence, le terme « SDK » désigne le logiciel de développement API, l'Extrait de Code, les Outils, la documentation et autres éléments, tels qu'ils vous sont livrés par Adobe et tels qu'ils sont inclus dans le dossier Adobe GoLive SDK, et les Outils inclus dans le logiciel GoLive. Seuls les éléments mentionnés dans cette définition du SDK font partie du SDK. Le logiciel GoLive installé sur votre ordinateur lors de l'exécution du programme d'installation GoLive NE fait PAS partie du SDK, sauf disposition expresse contraire dans le présent Contrat. Le terme « Produits Adobe » désigne les programmes et logiciels d'application d'Adobe tels que GoLive et auxquels le grand public a accès (ou pourrait avoir accès) au moyen d'un contrat de licence, y compris leurs versions modifiées ou les mises à niveau. Le terme « Logiciel de développement API » désigne le logiciel inclus dans le dossier SDK, qui n'est pas disponible en tant que produit commercial et qu'Adobe a inclus dans le SDK afin que vous puissiez le distribuer sans le modifier avec Vos extensions et/ou bibliothèques. Le terme « Extrait de Code » désigne le code logiciel, comme par exemple le code C, C++ et/ou JavaScript/XML qu'Adobe a inclus afin que Vous puissiez l'intégrer à vos extensions et/ou bibliothèques. Les « Outils » désignent le moteur d'exécution Extend Script inclus dans GoLive, le débogueur inclus dans GoLive, et/ou tout autre utilitaire inclus dans le SDK pour Vous permettre de tester ou d'exécuter Vos extensions et/ou bibliothèques. Le terme « Adobe » désigne Adobe Systems Incorporated, société de droit de l'Etat du Delaware, sise 345 Park Avenue, San Jose, Californie 95110, si la licence du Logiciel a été acquise aux États-Unis, au Canada ou au Mexique. Dans le cas contraire, ce terme désigne Adobe Systems Software Ireland Limited, Unit 3100, Lake Drive, City West Campus, Saggart D24, République d'Irlande, société de droit irlandais, filiale et licencié d'Adobe Systems Incorporated. Les termes « Développeur », « Vous », « Votre » et « Vos » désignent toute personne ou entité qui achète ou utilise le SDK conformément au présent Contrat de Licence.

**2. LICENCE GRATUITE.** Sous réserve des limitations mentionnées dans le présent Article 2, Adobe Vous concéde une licence gratuite, non exclusive et non cessible pour l'utilisation des éléments inclus dans le SDK uniquement à des fins de développement en interne des extensions et/ou bibliothèques conçues pour fonctionner avec les produits Adobe, et en particulier le moteur d'exécution "Extend Script" GoLive inclus dans le logiciel GoLive, et à des fins de distribution des extensions et/ou bibliothèques.

De plus, dans le cadre de la présente Licence, Vous pouvez utiliser, modifier ou fusionner, en tout ou partie, l'Extrait de Code avec Votre code et Vous pouvez commercialiser, promouvoir et distribuer l'extension qui en résulte à condition que celle-ci fonctionne comme prévu en améliorant la fonctionnalité de GoLive dans des conditions normales de fonctionnement. Toute partie modifiée ou fusionnée de l'Extrait de Code est soumise au présent Contrat de Licence. La présente Licence ne vous autorise pas à utiliser les logos Adobe pour commercialiser Vos extensions et/ou Vos bibliothèques et vous ne pouvez utiliser le nom et les marques d'Adobe qu'afin d'identifier les produits d'Adobe avec lesquels Votre extension est conçue pour fonctionner. Vous n'êtes pas autorisé à céder Vos droits ou obligations qui Vous sont concédés dans les présentes, sans l'accord écrit préalable d'Adobe. Toute tentative de cession ou de transfert sans avoir reçu l'autorisation écrite préalable d'Adobe sera nulle et sans effet. Vous pouvez utiliser les Produits Adobe soumis aux dispositions du présent Contrat de Licence de l'Utilisateur Final livré avec le produit Adobe. De plus, Vous n'êtes autorisé à utiliser les Outils, la documentation jointe ou tout autre élément du SDK qu'à des fins de développement interne. Le présent Contrat de Licence ne vous autorise pas à intégrer un élément des Produits ou Outils Adobe quel qu'il soit dans les logiciels ou la technologie de Développement. Vous ne pouvez pas vendre, concéder une sous-licence, louer ou prêter les Produits ou desOutils Adobe à un tiers. Vous ne pouvez pas effectuer d'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler les Produits Adobe, les logiciels de développement API ou les Outils qui Vous sont fournis dans le cadre des présentes. Dans la mesure où la loi locale applicable Vous autorise à décompiler un logiciel afin d'obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité du logiciel avec un autre logiciel, Vous devez préalablement demander par écrit à Adobe de vous fournir les informations nécessaires. Adobe a le droit d'imposer des conditions raisonnables, tel que le paiement d'une redevance raisonnable. Les demandes d'informations doivent être adressées à Adobe, à l'adresse fournie dans le SDK ou à celle que vous trouverez sur le site Web [adobe.com](http://adobe.com) fournie périodiquement par le Réseau de Solutions Adobe (Adobe Solutions Network). Vous êtes autorisé à faire des copies du SDK pour Vos employés ou consultants dans les conditions prévues par les présentes, et non à des fins de commerciales ; lesdits employés ou consultants devront se conformer aux dispositions du présent Contrat de Licence. Vous êtes autorisé à utiliser le logiciel de développement API uniquement en conformité avec les spécifications d'Adobe s'y référant, et à le distribuer exclusivement avec Vos extensions et/ou bibliothèques sur le même support. Il Vous est interdit de modifier le logiciel de développement API. Vous pouvez distribuer ce dernier à Vos client conformément aux dispositions de Votre Contrat de Licence standard Utilisateur Final, à condition que ce dernier contienne des dispositions substantiellement similaires à celles qui s'appliquent au logiciel de développement API et qui sont décrites dans le présent Contrat.

**3. INFORMATIONS CONFIDENTIELLES.** Les éléments du SDK sont la propriété intellectuelle d'Adobe et de ses fournisseurs et sont protégés par les lois américaines sur les droits de propriété intellectuelle et les brevets, par les dispositions des traités internationaux et par les lois applicables du pays dans lequel il est utilisé. Vous vous engagez

à protéger tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété intellectuelle d'Adobe et/ou de ses fournisseurs sur tous les éléments du SDK fournis dans le cadre du présent Contrat de Licence. Vous vous engagez à ce que toutes les copies des éléments du SDK que Vous réalisez pour quelque raison que ce soit reproduisent toutes les mentions de droits de propriété intellectuelle) et autres mentions de droits de propriété intellectuelle, le cas échéant, tels qu'elles apparaissent sur ou dans les originaux des éléments du SDK livrés par Adobe. Adobe et/ou ses fournisseurs conservent les droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments du SDK, le support sur lequel il est enregistré et toutes les copies qui en seront faites, quels que soient la forme et les supports sur lesquels ou dans lesquels l'original et les copies sont enregistrés. Le présent Contrat de Licence ne vous concède aucun droit sur les brevets, les droits de propriété intellectuelle, les secrets commerciaux, les marques ou tout autre droit concernant les éléments du SDK, à l'exception de ceux stipulés ci-dessus.

**4. DURÉE.** Le présent Contrat de Licence est conclu pour une durée indéterminée et reste en vigueur jusqu'à la date de sa résiliation. En cas de manquement à l'une des dispositions du présent Contrat, Adobe se réserve le droit de résilier Votre Contrat de Licence immédiatement et sans intervention judiciaire. En cas de résiliation, Vous devez immédiatement retourner à Adobe toutes les copies partielles et intégrales de tous les éléments du SDK.

**5. EXCLUSION DE GARANTIE.** Adobe concède sous licence, uniquement au Développeur et « EN L »ETAT », le logiciel de développement API, l'Extrait du Code et d'autres éléments du SDK. . Adobe ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du logiciel de développement API, de l'Extrait du Code et des autres éléments du SDK utilisés afin de développer les produits du Développeur à un usage particulier ou à un résultat recherchés quel qu'il soit. Adobe et ses fournisseurs n'encourent aucune responsabilité pour les éventuels pertes ou dommages résultant du présent Contrat ou de la distribution ou de l'utilisation des programmes des Développeurs contenant des éléments de l'Extrait de Code, du logiciel de développement API ou de tout autre élément du SDK. ADOBE ET SES FOURNISSEURS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER, D'INTÉGRATION OU DE NON CONTREFACON DES DROITS D'UN TIERS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DU SDK OU TOUT SERVICE AYANT TRAIT AU SDK. Certains Etats ou juridictions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages incidents, consécutifs ou spéciaux, ou l'exclusion de garanties implicites, ou les limitations de durée d'une garantie implicite ; dans ce cas, les limitations mentionnées ci-dessus peuvent ne pas être applicables. Vos droits peuvent varier d'un état à un autre ou d'une juridiction à une autre. Les dispositions ci-dessus ne n'affectent pas les droits dérivés de dispositions légales impératives et ne leur portent pas préjudice. Dans les limites autorisées, toute garantie implicite est limitée à quatre-vingt-dix (90) jours. Pour plus d'informations sur les garanties, Vous pouvez contacter le Service d'Assistance Clientèle d'Adobe pour tout ce qui concerne les Produits Adobe, ou le service Adobe Solution Network pour l'Extrait de Code et les Outils, à Adobe Systems Incorporated, Adobe Solutions Network, 801 North 34th Street, Seattle, WA 98103, États-Unis. Dans le cadre du présent Contrat, Adobe n'a aucune obligation de fournir un service support - y compris notamment des mises à niveau ou nouvelles versions de l'Extrait de Code, du logiciel de développement API ou de tout autre élément du SDK - au Développeur, à l'utilisateur final ou à tout autre tiers. Adobe agit pour le compte de ses

fournisseurs aux fins de décliner, d'exclure et/ou de limiter les obligations, les garanties et les responsabilités stipulées dans le présent Article 5, mais à aucun autre égard et dans aucun autre but.

**6. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** Nonobstant toute autre disposition contenue dans le Contrat de Licence, la responsabilité d'Adobe envers vous dans le cadre des présentes est limitée à la somme que Vous avez versée pour le SDK. **EN AUCUN CAS ADOBE NE SERA RESPONSABLE ENVERS VOUS DE TOUS DOMMAGES CONSECUTIFS, INCIDENTS OU SPÉCIAUX Y COMPRIS LES DOMMAGES LIÉS À TOUT MANQUE A GAGNER, PERTE DE PROFIT, PERTE DE DONNÉES, AUX COÛTS, FRAIS OU DÉPENSES QUELS QU'ILS SOIENT RÉSULTANT D'UNE DISPOSITION DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE OU DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LES ÉLÉMENTS DU SDK, ET CE MÊME SI UN REPRÉSENTANT D'ADOBE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, OU POUR TOUTE RÉCLAMATION D'UN TIERS.** Certaines juridictions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs, incidents ou spéciaux ; dans ce cas, les limitations ou exclusions ci-dessus ne Vous concernent pas. Aucune disposition du présent Contrat ne saurait porter préjudice aux droits statutaires d'une partie agissant en tant que consommateur.

**7. INDEMNISATION.** Le Développeur s'engage à indemniser, garantir et défendre Adobe contre toute réclamation et action en justice, y compris du montant des honoraires d'avocat, ayant pour origine ou résultant de l'utilisation et la distribution par le Développeur de Produits de Développement basés sur le SDK, à condition qu'Adobe informe au Développeur, sans délai et par écrit, l'existence d'une telle action, lui soumette les éléments de défense ou de règlement de cette réclamation, aux frais du Développeur, et coopère avec lui dans cette défense ou règlement.

**8. LOI APPLICABLE.** Le présent Contrat est régi et interprété conformément au droit positif en vigueur : (a) de l'État de Californie si vous avez obtenu la licence du Logiciel aux États-Unis, au Canada ou au Mexique ; ou (b) du Japon, si vous avez obtenu la licence du Logiciel au Japon, en Chine, en Corée, en République Populaire de Chine ou dans tout autre pays d'Asie du sud-est dans lesquels toutes les langues officielles s'écrivent en idéogrammes (par exemple, le hanzi, kanji ou hanja) et/ou dans d'autres scripts de même structure ou similaire, tels que le hangul ou le kana ; ou (c) de l'Irlande, si vous avez obtenu la licence du Logiciel dans tout autre pays non mentionné ci-dessus. Les juridictions respectives du comté de Santa Clara en Californie, lorsque s'applique la loi de l'État de Californie, du district de Tokyo au Japon, lorsque s'applique la loi japonaise, et de l'Irlande, lorsque s'applique la loi irlandaise, ont chacune une compétence non-exclusive pour tout litige relatif au présent Contrat. Le présent Contrat n'est régi par les règles de conflits de lois d'aucune juridiction, ni par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.

**9. RÉGLEMENTATIONS DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN.** Vous vous engagez à ce que tout produit du Développeur intégrant l'Extrait de Code ou le logiciel de développement API (i) contienne dans son contrat de licence une référence aux réglementations gouvernementales américaines en vigueur qui régissent les licences de logiciels, et (ii) ne soit pas expédié, transféré ou exporté dans un pays ou utilisé d'une manière prohibée par la

"United States Export Administration Act" (loi américaine sur le contrôle des exportations). Pour plus d'informations sur le contrôle des exportations américain, nous vous recommandons de vous rendre sur le site Web du " U.S. Bureau of Export Administration" à l'adresse suivante : <http://www.bxa.doc.gov>. Nous vous recommandons également de consulter un conseil juridique en ce qui concerne l'applicabilité des Réglementations du Bureau des exportations (Export Administration) pour Votre produit et son exportation.

10. RENONCIATION. Adobe, ses mandataires ou ses employés ne pourront renoncer à aucune disposition du présent Contrat , à défaut d'un acte écrit et signé par un représentant habilité de Adobe.

11. INTÉGRATION. En cas de divergence entre les termes du présent Contrat de Licence et ceux d'un autre contrat inclus dans le SDK, le présent Contrat de Licence prévaudra. Si Adobe ou le Développeur fait appel à un avocat pour obtenir l'application des droits lié au présent Contrat, la partie obtenant gain de cause recevra de l'autre partie le remboursement des honoraires raisonnables d'avocat. Vous reconnaissiez avoir lu et compris les dispositions du présent Contrat qui exprime l'intégralité des accords entre les parties. Il remplace et annule tout accord antérieur, oral ou écrit, conclus entre Adobe et Vous concernant la concession de licence du SDK. Aucune disposition du présent Contrat ne pourra être modifiée sans l'accord exprès écrit et signé par le représentant habilité de Adobe. La version anglaise du présent Contrat de Licence sera la version utilisée en cas de litige. Toutes les traductions des présentes ne sont fournies qu'à des fins de commodité et ne seront en aucun cas utilisées par les parties ou par un tribunal pour l'interprétation du Contrat. Adobe, GoLive, et le logo Adobe, sont des marques ou des marques déposées de Adobe Systems Incorporated aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

GoLiveSDK IHC French 12.21.01 03 :41